**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 44 (1906)

Heft: 8

Artikel: Kursaal

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-203135

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

lè soûlon et clliau que sè crayant mé que lè z'autro, m'einlèvâi se ne lâi pas perein que lè protiureu su la terra. Mâ, lâi a guieux et guieux: ein a que fant lau coup de tein à catson et dâi z'autro que n'ant pas pi vergogne de lè dere dèvant de lè fère, quemet Botsar Manuvet.

Clli Botsar Manuvet etai ion que l'avai assebin la tserrare dau baire fermo à la dècheinta. Se l'étai-z'u dèmora pè Traicovagne, l'arai faliu dèbatsì lo velàdzo et l'appela Quatrocovagne-etdemi, ca pouave bin fère po ion et demi à li tot solet. Ie travaillive quand—l'avai sai po avai oquie po quartetta et l'avai atant de concheince qu'on parapiodze.

On coup l'arreve pe Viresegnoûla avoue quatro galé petit z'âbro, dâi perà que craïo et qu'offressai à le veindre ao carbatié po on crano soupa, quauque quartette et onna pllièce à l'etrablio po droumi. Clliau perà, tai a pas à dere, ma l'etant prau galé, tot parai lo carbatié le lai martchandave fermo Clli carbatié, l'è veré que n'avai jamé èta eincllou por avai payî dou iâdzo. L'è su que quatro perà contro on petit-gouta à Botsar Manuvet cein n'îre pas trao tchè, tot parai mèpresîve sa martchandi.

— Tè perâ valiant pas pi on fedzo de budzon,

que lâi desâi lo carbatié.

— T'einlèvâi po on martchand d'îdye: se fasâi Botsar Manuvet, dâi pèrâ dinse que l'ant dza não pî dè hiaut et dâi bolon frou.

— Vâi mâ ne voliant pas repreindre.

— Sarâi bin la mètsance, desâi Botsar, frâimo à onna botoille que sant dza reprâ déman né. Vâi-to, me z'âbro, assetout pllantâ, assetout reprâ!... à onna botoille.

— Va que sâi de, lâi fâ lo carbatié, atsé la

man.

Lau patse fête, Botsar Manuvet se met à bin medzî et à bin bâire su lo conto dâi pèrâ tandu que lo carbatié le pllantâve dein son prâ et dein son courti.

Lo leindéman matin, on va criâ Botsar Manuvet po dèdjonnà, ma l'ètâi via: pas mé de Botsar Manuvet que de pâi dein la man. Adan noutron carbatié châote vère sè z'âbro. Peinsâ-vo vâi que trâove? Pas mé de pèrâ que de Botsar Manuvet.

— Eh! cllia tsaravoûta, que sè met à dere quand vâi que Botsar Manuvet lâi avâi robâ sè pèrà âotre la né, cllia tsaravoûta ein avoué! L'è po cein que mè desâi: « Assetout pllantà, assetout reprâ. » L'è pi ora que compreigno cein que cein voliâve à dere. L'è su que sant reprâ ora! Et mè que ié frèmâ à onna botoille.

Ne sé pas se jamé Botsar Manuvet l'è z'u vegnià reclliamà sa botoille.

MARC à Louis.

Oh! Liseli. — Un restaurateur de Lausanne avait un enfant malade. « Donnez-lui des dattes », avait dit le médecin.

L'enfant guérit, et, comme il restait encore quelques dattes dans la boîte:

Tenez, c'est pour vous, Liseli, dit à la bonne, le maître de maison. Goûtez ça, c'est très bon. Après quelque hésitation, la servante goûta aux fruits et, ainsi que le faisait le petit ma-

lade, déposa les noyaux dans une assiette.

— Ah! Mossié, jé sais à pressent quoi est-ce que c'est que ces chosses, fait la bonne fille en

montrant les noyaux à son maître.

— Ah! oui! Et que pensiez-vous donc que

- Je croyais ça être des p'tites s'cargottes.

### Compote d'oranges.

Prenez six belles oranges, épluchez-les, et avec la pointe d'un couteau soulevez la seconde petite peau blanche en prenant soin de ne pas écorcher la chair de l'orange, séparez les oranges par quartiers ou par tranches. D'autre part, maintenez au chaud et dans une casserole une demi-livre de sucre, versez-y les oranges en quartiers ou en-tranches, et, sans que le sucre arrive à ébullition, laissez cuire pendant une demi-heure environ.

Dressez dans un compotier les oranges, arrosezles de leur sirop et laissez bien refroidir avant de présenter la compote.

### Tardif hommage.

Moudon. — La conférence sur Juste Olivier, faite, tout récemment, à Moudon, par M. le professeur Hubert Matthey, eut très grand succès. Elle a réuni un auditoire plus nombreux que celui des conférences habituelles. N'est ce pas là une preuve de la popularité croissante dont jouit notre vieux poète!

« Nous sentons qu'il y a en nous un fond de poésie qui se manifeste par intermittences, lorsque notre âme est travaillée par des émoitons élevées, dit, à ce sujet, l'Echo de la Broie. Juste Olivier! Voilà précisément un nom qui fait vibrer quelque chose en nous, parce que notre âme avertie perçoit l'affinité intime qui existe entre elle et le poète. Celui-ci a revêtu d'une forme poétique des pensées dont les Vaudois avaient vaguement conscience, il nous a révélé à nous-même. C'est ce que nous commençons à comprendre.

» M. Matthey a parlé de Juste Olivier avec une sympathie que le poète inspire à tous ceux qui s'approchent de lui. Il a fait revivre cette noble figure avec une émotion communicative; il a analysé son œuvre poétique avec un talent délicat et fin; il en a développé la genèse dans un lumineux exposé, en même temps qu'il a montré l'influence d'Olivier sur cette pléiade de jeunes écrivains qui se groupaient autour de

A ceux qu'intéresse la littérature issue de notre sol et de notre vie, nous dirons: lisez les œuvres de Juste Olivier, lisez son Canton de Vaud, lisez les Chansons lointaines, les Chansons du soir, lisez surtout l'œuvre admirable qu'Eugène Rambert lui a consacrée ».

Une collecte, faite à l'issue de la conférence, montre que le public commence enfin à s'intéresser à l'œuvre réparatrice qu'a entreprise le comité du monument Juste Olivier.

\*

A La Sarraz. - Mercredi dernier, c'était M. Auguste Vautier, membre du comité Olivier, qui faisait, à la chapelle du Jaquemard, une conférence sur notre poète. M. Vautier est un « Oliviériste » convaincu. C'est en cette qualité qu'il a parlé. N'était-ce pas la meilleure? Ceux qui n'envisagent Olivier qu'au point de vue exclusivement littéraire, trouvent, en quelquesunes de ses œuvres, tous les symptômes du génie poétique, dans l'acception la plus complète et la plus élevée de ces mots. Ils regrettent, en revanche, que l'œuvre, dans son ensemble, offre prise si grande à la critique. Ceux qui recherchent en Olivier, l'historien, regrettent, non sans raison, qu'il n'ait pas pris peine de mieux ordonner et de mieux documenter ses travaux historiques. Ceux enfin qui, à côté du poète, à côté de l'historien, cherchent le patriote, cherchent l'homme, y trouvent une joie sans mélange, une source pure d'édification. C'est le cas de M. Vautier; aussi son intéressante conférence fut-elle très appréciée.

Nous prions les donateurs de vouloir bien adresser leurs offrandes directement à M. Henri Bersier, bibliothécaire cantonal, trésorier du comité.

Le vœu suprême. — Le geôlier à un condamné à mort.

— Le président du tribunal vous fait dire que si vous avez envie de quelque petite fantaisie avant d'aller à l'échafaud, elles vous sera accordée sans peine.

Le condamné, qui est garçon coiffeur: « Je demande seulement de pouvoir faire la barbe à M. le procureur général. » Bien sûr! — M. le juge de paix a ouvert une enquête sur une batterie nocturne qui a réveillé tout le village des Derbonnières. Il interroge le vieux Nifflet, qui cumule les fonctions de taupier, de fossoyeur et d'huissier municipal:

— Dites-moi, père Nifflet, cette empoignée de dimanche soir a fait un rude tredon. Est-ce qu'il ne vous en est rien arrivé aux oreilles?

— Bien sûr, monsieur le juge: une puissante gifle!

La livraison de *février* de la Bibliothèque universelle contient les articles suivants :

La grande énigme. Esprit, force, matière, par Fréderic Passy. — Terre natale. Roman, par Jeanne Mairet (Troisième partie.). — Le poète national de la Petite-Russie. Taras Schevtchenko, par Louis Leger. — Cornaro et ses émules modernes, par le D'J. Keser. — Maitre Renard. Etude littéraire, par S. Grandjean. (Seconde et dernière partie). — Perspectives de l'an 1906, par Ed. Tallichet. — Château en ruine. Nouvelle, de W.-H. Riehl. (Seconde et dernière partie.). — Variétés. Mme de Charrière et les Constant, par Ch. Burnier. — Chroniques parisienne, anglaise, russe, des Pays-Bas, suisse-allemande, scientifique, politique. Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la *Bibliothèque universelle* : Place de la Louve, 1, Lausanne

#### Echo du Grand Conseil.

On nous adresse les quelques vers suivants qu'un de nos députés a crayonnés à la hâte et sans prétention aucune, pour tromper le temps, durant la longue discussion sur l'enseignement religieux à l'école.

Pour les ignorants que nous sommes
Par la faute même des hommes,
Dieu c'est l'inconnu, le mystère,
Par la foi vivante et austère,
Il est peut-être pressenti.
Mais, ne l'avez-vous pas senti!
Dieu, c'est la majesté puissante
D'une loi forte et agissante,
Qui fixe le sort des humains
Et dispose du lendemain.

Deux soirées et toutes deux par l'Union chorale, l'une de nos société de chant le plus justement aimées. — Pourquoi deux ? direz-vous. — Pourquoi ? — Et mais tout simplement parce que, comme nous le disons plus haut, les membres et amis de la Chorale sont très nombreux et qu'il n'est pas possible de les réunir tous, le même soir, dans notre petit Théâtre. Ah! quand nous aurons la grande salle! (Pour plus amples renseignements, sur ce point, s'adresser à la Municipalité.) Le programme de la Chorale est très varié, on y remarque une opérette-bouffe, L'ometette à la Follembuche; on y voit aussi Mme Debogis-Boby, cantarice, M. Birnbaum, violoniste, et l'Orchestre symphonique au complet. C'est pour vendredi et samedi, 2 et 3 mars.

**THÉATRE.** — Demain, en *matinée* et le *soir*, les deux dernières représentations de *Sur la Pente*, par la société la *Muse*. Deux salles combles.

米

KURSAAL. — C'est donc demain, irrévocablement, les deux dernières de Lausanne brigue. Que les personnes qui n'ont pas encore assisté aux représentations de cette revue, si amusante et montée avec tant de goût, ne manquent pas l'occasion. Que celles qui ont déjà vu Lausanne brigue! y retournent. Peut-être y trouveront-elles un attrait nouveau, qui leur était échappé lors de la première audition: Mais, cette fois, c'est la dernière.

### Le boire

est pour le bien-être corporel et intellectuel presque aussi important que le manger et le plus important est ce que l'on boit. Le café et le thé produisent plus ou moins à la longue des effets détestables sur l'organisme, en occasionnant de l'échaulfement, une irritation nerveuse et des douleurs intestinales. La seule boisson qui, avec une douce saveur, est également inoffensive pour tous, sans différence d'âge et de dispositions corporelles, et qui profite à la santé de chacun est..... le café de mait Kathreiner!

Rédaction: Julien Monnet et Victor FAVRAT

Lausanne — Imprimerie Guilloud-Howard. An Fario, successeur.

Euro) v. a. a. choursein of